

Enseignement n° 1

INTRODUCTION: LE SACREMENT DE MARIAGE

Introduction

L'année dernière, nous avons centré notre réflexion sur l'amour et l'union entre l'homme et la femme, la manière de vivre la vie conjugale en Dieu et avec Dieu en suivant le Christ sur le chemin de l'adoration, de la pénitence, du pardon et de l'ouverture du cœur dans le dialogue. Cette année, nous verrons **la fécondité de cet amour** en montrant notamment la manière dont la famille peut et doit être vécue comme « **petite église** ». L'homme vit de relation, d'union, mais il éprouve aussi le besoin de porter du fruit, de donner la vie. Cette question de la famille nous permettra d'approfondir la question de la sexualité et de la complémentarité entre l'homme et la femme, que nous n'avions fait qu'esquisser l'année dernière. Pour ce premier cours introductif, il nous a semblé bon de **revenir sur la notion de sacrement** qui éclaire à la fois la question de l'amour conjugal et celle de la famille comme nous allons le voir.

1. Reprise sur le mariage comme signe et moyen d'union à Dieu

« Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, c'est toi qui l'aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive » (Jn 4, 10). **Pour avancer dans notre vie, nous avons besoin de sagesse et d'espérance.** Nous avons besoin de percevoir avec notre esprit la fin ultime, le don de Dieu qui peut seul combler notre cœur et nous avons besoin de nous ouvrir dans notre cœur à ce don en le demandant, en le désirant, au lieu de « nous contenter de peu » pour reprendre une expression de sainte Thérèse d'Avila¹. Dieu a soif de notre soif, mais pour éveiller cette soif en nous, nous avons besoin de « savoir le don de Dieu ». Sagesse et espérance vont de pair. Le don de Dieu, c'est cette réalité cachée et mystérieuse qu'est le Royaume de Dieu. Il est union à Dieu. Le Père nous a créés pour que nous ne soyons éternellement qu'un seul esprit avec lui, que **nous participions à cette communion d'amour**, à cet éternel échange d'amour qui se vit entre lui et le Fils. Dieu est Trine, il est un mystère de communion et nous sommes faits pour plonger dans ce mystère en nous laissant conquérir par le Christ.

Dieu a voulu le mariage dès l'origine comme le signe sensible, tangible, concret de ce « grand mystère » c'est-à-dire de cette union intime et vivifiante que nous sommes appelés à

¹ « Mais quelle pitié, et que de regrets, lorsque par notre faute nous n'obtenons pas cette si excellente amitié, et que **nous nous contentons de peu.** (...) Mais qu'ils sont nombreux, **ceux qui pourraient monter au sommet et restent au pied de la montagne !** » (*Pensées sur l'amour de Dieu*, chap. II, 6 16 et 17). Et cela faute d'aspirer à ce haut sommet de l'existence humaine qu'est l'amitié avec Dieu !

vivre avec lui². Parce que l'union de l'homme et de la femme est signe de l'union entre Dieu et l'homme, le mariage est comme un « sacrement » originel avant même la venue du Christ. Il est **un signe sacré**³ comme toutes les grandes religions l'ont pressenti en donnant d'une manière ou d'une autre une forme religieuse à la célébration du mariage. Il est relatif à un mystère qui le dépasse infiniment et qui lui donne son vrai sens. Pour être bien vécu, il demande à être **vécu relativement au Royaume de Dieu dans la lumière de la sagesse et dans la force de l'espérance**. Parce que son esprit a été aveuglé et son cœur appesanti, l'homme blessé par le péché originel est tenté d'idolâtrer l'*éros*, de confondre le signe et la réalité ultime, de faire un absolu de ce qui fait signe vers l'absolu. Nous avons vu comment en dehors de l'ouverture à Dieu, l'homme est enfermé en lui-même. Ne sachant tourner son regard vers Dieu, c'est lui-même qu'il regarde, c'est en lui-même qu'il se complaît. Il devient incapable d'aimer l'autre d'un amour pur et gratuit. Il se recherche lui-même à travers l'autre. Son amour est perverti par l'esprit de possession et de domination.

Nous avons vu comment le Christ est venu sauver l'amour humain, le purifier et le guérir et **établir le mariage dans toute sa « dignité de sacrement »**⁴ au sens strict c'est-à-dire non seulement comme un signe, mais comme un véritable moyen d'union à Dieu. Nous allons essayer de préciser maintenant la grandeur et la beauté propres du sacrement du mariage.

2. Un sacrement greffé sur les sacrements de l'initiation

Tous les sacrements, en effet, « manifestent et communiquent aux hommes (...) le mystère de la communion du Dieu Amour, Un en trois Personnes » (CEC 1118), mais chacun d'une manière qui lui est propre et qui est articulée aux autres. Pour comprendre l'articulation qui existe entre les sacrements, l'Église a eu traditionnellement recours à **la ressemblance « qui existe entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle »** (CEC 1210)⁵.

² L'analogie entre l'union conjugale et l'union mystique apparaît clairement dans le Cantique des cantiques, mais elle vient aussi spontanément à l'esprit des grands maîtres de la vie spirituelle quand ils veulent exprimer ce que les mots humains ne suffisent pas à exprimer. Écoutons sainte Thérèse d'Avila essayant d'expliquer à ses sœurs l'oraison d'union : « Vous avez, c'est probable, souvent entendu dire que Dieu épouse les âmes spirituellement. (...) Et bien que la comparaison soit grossière, **je ne trouve rien de mieux que le sacrement de mariage pour me faire comprendre**. C'est fort différent, dans ce dont nous parlons tout est spirituel, (l'union corporelle en est bien éloignée, les contentements et plaisirs spirituels que donne le Seigneur sont à mille lieux de ceux des époux), car tout est amour avec amour, et ses opérations si pures, d'une extrême délicatesse, si douces, qu'on ne peut les exprimer ; mais le Seigneur sait très bien les faire sentir. » (*Le Château intérieur*, Cinquièmes demeures, chap. 4, § 3)

³ C'est la raison pour laquelle l'Église reconnaît la validité d'un mariage célébré à la mairie entre deux non baptisés. Elle ne renouvelle pas le mariage lorsque l'un des conjoints demande le baptême.

⁴ Pour reprendre l'expression du code de droit canonique : « **L'alliance matrimoniale**, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, **a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement**. » (Canon 1055).

⁵ « Cet ordre n'est, certes, pas le seul possible, mais il permet de voir que les sacrements forment un organisme en lequel chaque sacrement particulier a sa place vitale. Dans cet organisme, l'Eucharistie tient une place unique en tant que "sacrement des sacrements" : "tous les autres sacrements sont ordonnés à celui-ci comme à leur fin" (S. Thomas d'A., s. th. 3, 65, 3). » (CEC 1211).

Sens et fécondité de l'union conjugale

Trois sacrements donnent naissance et croissance, ce sont les sacrements de l'initiation chrétienne : le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie⁶. Deux autres sont des sacrements de guérison : le sacrement de Pénitence et l'Onction des malades. Enfin deux sont « **au service de la communion et de la mission des fidèles** » : l'Ordre et le Mariage.

Le catéchisme de l'Église catholique souligne que « l'Ordre et le Mariage sont ordonnés au salut d'autrui. **S'ils contribuent également au salut personnel, c'est à travers le service des autres qu'ils le font.** Ils confèrent une mission particulière dans l'Église et servent à l'édification du peuple de Dieu. » (CEC 1534). Autrement dit les époux ne sont pas sanctifiés du simple fait d'être liés par le lien sacré du mariage au moment de l'échange des consentements. Le sacrement du mariage vient se greffer sur les sacrements de l'initiation et demeure fondé sur cette base⁷. Il n'augmente pas par lui-même la charité divine qui est dans le cœur des conjoints, mais **il donne à cette charité une modalité nouvelle**, qui en fait une charité « conjugale »⁸ avec une plénitude propre en tant que la vie matrimoniale engage toutes les composantes de la personne.

Il faut accepter aussi le fait que les baptisés qui se marient sans être en état de grâce ne puissent jouir de cette charité conjugale. Ils sont, par contre, bel et bien unis par le lien sacré du mariage, à défaut d'être effectivement unis dans l'amour de Dieu. C'est l'alliance matrimoniale qui, entre baptisés, a été élevée à la dignité d'un lien sacré indissoluble indépendamment de la qualité de l'amour des conjoints.

3. De la nécessité de fonder sa vie conjugale sur le roc

Cet enseignement traditionnel de l'Église nous rappelle le primat de la relation à Dieu comme la relation fondamentale sans laquelle les autres relations demeurent fragiles. Il invite les époux à vivre dans la confiance que **tout effort pour se rapprocher de Dieu rejait sur la relation conjugale**. Il les avertit en même temps de ne pas attendre du sacrement du mariage ce qu'il ne peut donner par lui-même, mais revenir sans cesse à notre vocation première,

⁶ « Ils fondent la vocation commune de tous les disciples du Christ, vocation à la sainteté et à la mission d'évangéliser le monde. Ils confèrent les grâces nécessaires pour la vie selon l'Esprit en cette vie de pèlerins en marche vers la patrie. » (CEC 1533)

⁷ Pour qu'un arbre puisse porter du fruit, il a besoin de parvenir à une certaine maturité. Au niveau sacramentel, cette maturité est donnée avec le sacrement de confirmation si bien que selon le code de droit canonique « **les catholiques qui n'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation le recevront avant d'être admis au mariage**, si c'est possible sans grave inconvénient » (CIC 1065 §1). Le code précise aussi que « **pour que le sacrement de mariage soit reçu fructueusement, il est vivement recommandé aux époux de s'approcher des sacrements de la pénitence et de la très sainte Eucharistie.** » (*Ibid.* §2).

⁸ Comme l'a rappelé Jean-Paul II : « L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné, **la charité conjugale** : celle-ci est **la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ** se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre » (*Familiaris consortio*, 13). Dans sa lettre apostolique *Redemptoris Custos* sur saint Joseph, il explique que « **l'amour de Dieu** qui a été répandu dans nos cœur par le Saint Esprit », et qui « **façonne** de la manière la plus parfaite tout amour humain », « **façonne** aussi – et **d'une façon toute particulière** – **l'amour sponsal des époux**, et il approfondit en lui tout ce qui est humainement digne et beau, ce qui porte les signes de l'abandon exclusif de soi, de l'alliance des personnes et de la communion authentique du mystère trinitaire ».

fondamentale, qu'est notre vocation baptismale en se servant de tous les moyens ordinaires offerts aux baptisés⁹. Autrement dit pour bien vivre sa vie conjugale, il faut se vivre d'abord comme enfant de Dieu, nourrir avant tout sa relation personnelle à Dieu, au lieu de rester centré sur sa vie de couple. **C'est en aimant Dieu pour lui-même qu'on le laisse transformer la relation conjugale.**

D'une manière semblable, le prêtre doit résister à la tentation de mettre son cœur dans son apostolat et rechercher l'amitié avec Dieu par-dessus tout. Par la grâce du sacrement de l'ordre, cet amour de Dieu qu'il est appelé à cultiver dans son cœur comme tout baptisé prend une modalité propre, celle de la « **charité pastorale** », analogue à la « charité conjugale ». Dans le mariage comme dans le sacerdoce ministériel se vérifie d'une manière particulière la parole du Christ : « Tout homme qui écoute ce que je vous dis là et le met en pratique est comparable à **un homme prévoyant qui a bâti sa maison sur le roc**. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, la tempête a soufflé et s'est abattue sur cette maison ; la maison ne s'est pas écroulée, car elle était fondée sur le roc. Et tout homme qui écoute ce que je vous dis là sans le mettre en pratique est comparable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, la tempête a soufflé, elle a secoué cette maison ; la maison s'est écroulée, et son écroulement a été complet. » (Mt 7, 24-27). Il faut avoir confiance que **là où nous n'avons pas su poser au départ le fondement nécessaire, le Christ, au travers des épreuves, saura nous conduire à refonder notre vie** en lui pour qu'elle ne soit pas gâchée.

Le danger est grand d'une religiosité superficielle qui pousserait les conjoints à demander à Dieu de secourir leur amour sans qu'ils tournent leur cœur vers Dieu¹⁰. **Le but est mis au service du moyen** alors que c'est en cherchant Dieu d'abord et en vivant le mariage en vue de Dieu que l'amour conjugal peut être sauvé par Dieu¹¹. Nous retrouvons ici la loi fondamentale de notre vie : « Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi, celui-là la sauvera. » (Lc 9, 24).

4. Une consécration et une grâce particulières

Avec le sacrement une force particulière est donnée aux mariés en tant qu'ils sont « comme consacrés » : « En ces sacrements (de l'Ordre et du mariage), ceux qui ont été déjà *consacrés* par le Baptême et la Confirmation (cf. LG 10) pour le sacerdoce commun de tous les fidèles,

⁹ Cela signifie aussi que même si l'autre ne prie pas avec moi ou comme moi, j'ai par les sacrements de l'initiation toutes les grâces nécessaires pour approfondir ma relation à Dieu.

¹⁰ Au sens où comme l'a dit Benoît XVI à la paroisse *Santa Maria Liberatrice* : « Le risque de chaque croyant est celui de pratiquer une religiosité non authentique, de ne pas chercher la réponse aux attentes les plus profondes du cœur en Dieu, d'**utiliser au contraire Dieu comme s'il était au service de nos désirs et de nos projets**. » (Homélie du 24 février 2008, O.R.L.F. N. 9).

¹¹ Comme le fait remarquer saint Ignace de Loyola après avoir expliqué que « quelle que soit la chose que je choisisse elle doit être de nature à m'aider en vue de la fin pour laquelle j'ai été créé, sans ordonner ni soumettre la fin au moyen, mais le moyen à la fin » : « Il arrive, par exemple, que **beaucoup choisissent en premier lieu de se marier, ce qui est un moyen, et en second lieu de servir Dieu notre Seigneur dans le mariage, alors que servir Dieu est la fin** » (*Exercices Spirituels*, n° 169)

peuvent recevoir des *consécration*s particulières. Ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre sont *consacrés* pour être, au nom du Christ, " par la parole et la grâce de Dieu les pasteurs de l'Église " (LG11). De leur côté, " les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme *consacrés* par un sacrement spécial " (GS 48, 2). » (CEC 1535). Autrement dit **le sacrement de mariage leur donne la grâce** pour vivre « dignement » c'est-à-dire en définitive « **saintement** »¹² les « **devoirs de leur état** » et par là même de se sanctifier. Ainsi la vie du mariage n'est pas « en soi » sanctifiante¹³, mais **elle devient un moyen de sanctification dans la mesure où elle est vécue saintement sur la base de la grâce des sacrements de l'initiation chrétienne**, qui nous sanctifient directement, nous conférant « les grâces nécessaires pour la vie selon l'Esprit » (CEC 1533). « Que le saint se sanctifie encore » (Ap 22, 11).

Certes toute réalité humaine, et pas seulement la vie conjugale, vécue saintement devient sanctifiante¹⁴. Mais le mariage est si sacré aux yeux de Dieu, qu'il a voulu que les époux soient « comme consacrés » pour vivre saintement leur vie de couple. Cette consécration assure comme **une présence particulière du Christ** ainsi que nous le signifie l'Évangile des noces de Cana¹⁵. Cette présence les accompagne fidèlement : « "De même que Dieu a pris autrefois l'initiative d'une alliance d'amour et de fidélité avec son peuple, ainsi, maintenant le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, **vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement du Mariage.**" (cf. GS 48) **Il reste avec eux**, Il leur donne la force de le suivre en prenant leur Croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter le fardeau les uns des autres, d'être "soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ" (Ép 5, 21) et de **s'aimer d'un amour surnaturel, délicat et fécond.** » (CEC 1642).

Précisons : **il est présent au milieu d'eux comme leur sagesse et leur espérance** puisque c'est par la lumière de la sagesse et la force de l'espérance qu'ils pourront profiter de tout pour aller de l'avant et croître dans l'amour véritable. Il est là pour les aider à ne pas se laisser abattre par les inévitables difficultés de la vie conjugale, mais à vivre le « signe » dans la perspective de la réalité ultime, en en acceptant les limites avec humilité, douceur et patience **au lieu de chercher vainement une perfection humaine** dans une vie commune qui n'est pas faite pour nous combler, mais pour nous ouvrir à une autre vie. Que Dieu préserve les époux de passer leur vie à poursuivre des chimères ou à cultiver des regrets stériles selon l'idéal qu'ils se sont fait de la vie conjugale. Comme dit sainte Thérèse d'Avila : « **Est-il plus grande sottise que de tant user notre cervelle à parfaire ce songe qu'est la vie ?** »¹⁶ Ainsi

¹² Selon l'expression utilisée par Pie XII dans son encyclique *Sacra virginatis* : « **Ce sacrement donne aux époux la grâce d'accomplir saintement leur devoir conjugal** » (DS 3911).

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Comme peut l'être le travail, mais comme aimait à le faire remarquer le père Thomas Philippe, le Christ n'a pas institué un sacrement pour le travail, alors qu'il l'a fait pour le mariage.

¹⁵ « L'Église accorde une grande importance à la présence de Jésus aux noces de Cana. Elle y voit la confirmation de la bonté du mariage et l'annonce que **désormais le mariage sera un signe efficace de la présence du Christ** » (CEC 1613). On peut dire qu'il s'agit d'une présence cachée dans l'épaisseur de la vie quotidienne. C'est le levain qui fait lever progressivement toute la pâte de cette réalité si humaine qu'est la vie de couple.

¹⁶ *Pensées sur l'amour de Dieu*, chap. III, §8.

dans le Christ, par la grâce du sacrement, le mariage devient **un véritable chemin d'union à Dieu**, et même on peut dire, un chemin **privilegié** de sanctification au travers de la vie concrète parce qu'il conduit les époux à se laisser purifier dans ce qu'il y a de plus intime en l'homme, le besoin d'aimer et d'être aimé, le besoin d'union. Le travail est aussi un beau et grand terrain de sanctification, mais il n'engage pas toute notre personne et ne nous touche pas avec la même profondeur : « Toute blessure, sauf une blessure du cœur ! » (Si 25, 13). Rien d'étonnant à ce que l'on soit tenté de fuir dans la vie professionnelle.

5. Croire en la présence fidèle du Christ et se laisser rejoindre par lui

Vivre la grâce du sacrement de mariage signifie donc **tirer profit** dans la lumière du Christ **de cette vie commune telle qu'elle est** pour passer de ce monde au Père. On peut comprendre en ce sens la parole de saint Paul : « Que désormais ceux qui ont femme soient comme s'ils n'en avaient pas... Car elle passe, la figure de ce monde. » (1Co 7, 29.31). C'est en cherchant ainsi d'abord le Royaume de Dieu et en lâchant nos projets propres que le reste sera donné par surcroît : la vie commune pourra s'améliorer, se transformer de l'intérieur. Dieu sait ce dont nous avons besoin humainement pour tenir le coup. Si nous acceptons de porter le joug du Christ, il nous donnera avec l'épreuve la grâce pour la supporter¹⁷.

Vivre chrétiennement sa vie conjugale ne consiste pas à spiritualiser d'une manière superficielle la vie de couple, mais à **se laisser rejoindre par le Christ dans tout ce qui constitue la vie de couple**. Il nous parle, nous éclaire et s'offre à nous de mille et une manières au travers des plus petites circonstances de notre vie. **Il n'y a rien qui soit profane dans la relation conjugale**, tout a été remis, « consacré » au Christ avec le sacrement du mariage, **tout peut donc être vécu dans cette relation comme quelque chose de « sacré »** en gardant conscience de sa présence qui ne cesse d'accompagner ceux qui ont accepté d'insérer leur alliance matrimoniale dans son Alliance éternelle. Il va de soi que pour demeurer dans **ce regard de foi dans le mystère qui enveloppe cette relation**¹⁸, il est nécessaire de consacrer du temps à la prière et à l'écoute de la Parole, du temps pour Dieu seul, en vivant ce temps avec tout ce que nous sommes, avec tout ce qui fait notre vie. Il est nécessaire aussi de demeurer fidèle à cette vie conjugale avec ses exigences propres et d'assumer le service de la vie propre au mariage comme nous allons essayer de le préciser maintenant pour finir.

¹⁷ À propos des âmes qui sont blessées par la moindre des choses que l'on dise d'elles, sainte Thérèse d'Avila note : « Elles n'embrassent pas la croix, mais la portent à la traîne, elle les blesse donc, les fatigue et les déchire ; car si elle est aimée, elle est douce à porter : c'est vrai. » (*Pensées sur l'amour de Dieu*, chap. II, §26). La plus grande sagesse, c'est la sagesse de la croix.

¹⁸ Quand saint Paul dit aux époux : « Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ » (Ga 5, 21), on peut comprendre l'expression « **dans la crainte du Christ** » dans le sens d'une conscience du « grand mystère », du caractère sacré de la relation comme signe du mystère de l'union du Christ et de l'Église.

6. De la communion à la mission

Nous n'avons que deux choses à faire sur cette terre : aimer Dieu et le faire aimer. Autrement dit **entrer dans le Royaume de Dieu** qui est union à Dieu et union les uns aux autres en Dieu et **porter du fruit en servant Dieu** selon son dessein sur nous. Cela correspond aux deux formes essentielles de l'amour : l'amour qui recherche l'union et l'amour qui cherche à faire du bien, à servir. Nous sommes faits pour goûter la joie des noces et la joie de la moisson. Se marier devant Dieu, c'est accepter de faire de sa vie de couple un chemin vers Dieu et c'est aussi **revêtir une tunique de serviteur**, vivre sa vie conjugale et familiale comme un service de Dieu.

Nous avons déjà vu comment, portés par la grâce du sacrement du mariage, les époux peuvent entrer dans le Royaume de Dieu **en se sanctifiant non seulement l'un par l'autre, mais aussi l'un à travers l'autre** c'est-à-dire à travers toutes les circonstances et les exigences de la vie conjugale¹⁹, si, du moins, ils acceptent de se laisser attirer et guider par le Christ vers le Père en lâchant les vieux rêves de fusion et en renonçant à toutes formes d'attachement malsain. Ils peuvent ainsi **goûter la joie du Royaume d'une manière qui leur est propre**, celle d'une union totale : cœur, âme et chair. « Dans les joies de leur amour et de leur vie familiale il (le Christ) leur donne, dès ici-bas, un avant-goût du festin des noces de l'Agneau » (CEC 1642).

Il nous reste à voir comme les époux peuvent porter du fruit « pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes » selon l'expression traditionnelle. **Toute union à Dieu et en Dieu est féconde** selon la promesse du Christ : « Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit » (Jn 15, 5), mais Dieu veut que cette fécondité se réalise aussi concrètement à travers une mission. Sur la base de leur union à Dieu et en Dieu les époux sont appelés à porter un fruit qui demeure dans l'accomplissement de **leur mission propre consistant à servir la vie dans toutes ses dimensions par la procréation et l'éducation**. De même en effet qu'ils sont appelés à vivre une union **totale**, ils sont appelés à servir le

¹⁹ Évidemment, l'"idéal" serait que les conjoints se sanctifient l'un par l'autre d'une manière consciente et réciproque dans "une application assidue" selon l'expression de Pie XI, dans son encyclique *Casti connubii*, à propos de l'action extérieure, preuve de la charité conjugale : « Cette action, dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel : elle doit viser plus haut – et cela doit même être son objectif principal –, elle doit viser à ce **que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur** : leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à **grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain** (...) Dans cette mutuelle formation intérieure des époux, et dans cette application assidue à travailler à leur perfection réciproque, on peut voir même, en toute vérité, comme l'enseigne le Catéchisme romain, **la cause et la raison première du mariage**, dès lors que l'on ne considère pas strictement dans le mariage l'institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants, mais dans un sens plus large, **une mise en commun de toute la vie, une intimité habituelle, une société**. » (Dz 3707). Certes on peut penser que peu de gens mariés gardent présent à leur esprit et à leur cœur cette « raison première du mariage », mais si, au fond de leur cœur, les conjoints cherchent d'abord le Royaume de Dieu, le Christ présent au milieu d'eux par la grâce du sacrement de mariage saura tout faire concourir à leur sanctification. Ils se sanctifieront l'un à travers l'autre au-delà de leurs efforts pour se sanctifier mutuellement, si du moins ils ne cèdent pas au découragement ou à la révolte.

Sens et fécondité de l'union conjugale

développement **intégral** de leurs enfants : physique, psychique et spirituel²⁰. Il s'agit là d'**un authentique « ministère »**, semblable à celui du prêtre, au travers duquel la famille peut s'édifier comme « petite église ». Par le sacrement du mariage, ils sont consacrés à cette mission éducative et enrichis pour cela de dons propres sur la base des sept dons de l'Esprit Saint reçus par le sacrement du baptême et de la confirmation.

Conclusion

Nous percevons mieux ici en quoi le sacrement est, selon l'expression du catéchisme de l'Église catholique, un sacrement « **au service de la communion et de la mission** ». Avant Noël, nous verrons la manière dont la famille peut s'édifier comme « petite église » dans le respect de la complémentarité entre l'homme et la femme. De Noël à Pâques, nous verrons la manière dont les époux sont appelés à vivre saintement la sexualité et nous consacrerons un week-end entier à la question tout aussi délicate de l'éducation. Après Pâques, nous approfondirons la vie familiale dans sa relation au travail et dans sa mission évangélisatrice.

²⁰ À la différence du sacrement de l'ordre comme l'a rappelé Jean-Paul II dans *Familiaris consortio*, 38 en citant saint Thomas d'Aquin : « Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle avec un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de l'ordre ; **d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle**, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu. » (*Summa contra Gentiles*, IV, 58).